



Référence : ICC-ASP/7/S/46

Le Secrétariat de l'Assemblée des États Parties présente ses compliments aux États et comme suite à sa note ICC-ASP/7/S/09, en date du 9 avril 2008, par laquelle les États étaient invités à participer à la septième session de l'Assemblée, qui se déroulera à La Haye du 14 au 22 novembre 2008, a l'honneur d'indiquer que les deux premiers jours de la session, soit le 14 et le 15 novembre seront dévoués au point intitulé «Débat général» à l'ordre du jour provisoire. A cet égard, le Bureau a décidé lors de sa réunion du 3 octobre d'encourager les États à participer au niveau ministériel et à faire une déclaration de cinq minutes au maximum.

Les délégations qui souhaitent s'inscrire sur la liste des orateurs pour le débat général sont priées de prendre contact avec le Secrétariat de l'Assemblée à partir du 20 octobre 2008 (par télécopie, au +31 70 515 8376, ou par courriel, à l'adresse [asp@asp.icc-cpi.int](mailto:asp@asp.icc-cpi.int)) avec une indication sur leur préférence de la période du matin ou de l'après-midi. Si possible, le Secrétariat sera reconnaissant de recevoir le nom de l'orateur. Le niveau ministériel sera donné priorité.

La Haye, le 16 octobre 2008